



CONSEIL COMMUNAL
1176 SAINT-LIVRES

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

CONSEIL COMMUNAL DE ST-LIVRES
Séance du 23 juin 2022

Présidence : M. Cédric FRUTIG

Le Conseil Communal de Saint-Livres ;

- Vu le préavis de la Municipalité N° 02/2022 ;
- Entendu le rapport de la commission de gestion ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

décide à

L'UNANIMITÉ MOINS UNE ABSTENTION

- d'adopter les comptes 2021 tels que présentés
- d'en donner décharge à la Municipalité, à la commission de gestion ainsi qu'au Boursier

Le Président

Cédric FRUTIG



La Secrétaire

Sabine HÉDIGUER

St-Livres, le 23 juin 2022